

## **Avis d'attribution :**

Le Maire de Mions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2015-050 du 17 septembre 2015 par lequel le Conseil Municipal charge le Maire de prendre, par délégation, certaines des décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

Dans le cadre de cette délégation, Monsieur le Maire a signé le marché public suivant :

Marché de Fournitures & services ENTRETIEN DES ESPACES VERTS (Marché 10/2017)

**Lot 1 :** Désherbage et taille des plates-bandes (marché n° 10-1/2017) a été notifié le 20/07/2017 à la société AIJE pour un montant annuel minimum de 20 000 € HT et un montant annuel maximum de 38 000 € HT.

**Lot 2 :** Fauchage (marché n° 10-2/2017) a été notifié le 19/07/2017 à la société TARVEL pour un montant annuel minimum de 2 000 € HT et un montant annuel maximum de 7 000 € HT.

**Lot 3 :** Taille des haies (marché n° 10-3/2017) a été notifié le 19/07/2017 à la société MANIEBAT pour un montant annuel minimum de 2 000 € HT et un montant annuel maximum de 5 000 € HT.

Le marché est passé pour une période initiale d'un an à compter de sa notification.

Il pourra être reconduit 3 fois par période d'un an, par décision expresse de la Commune de Mions, pour une durée globale maximale de marché de 4 ans.